La Salle des peuples autochtones au Sénat du Canada

Préoccupé par l'absence d'objets représentant les Autochtones dans les édifices du Parlement fédéral, l'auteur s'est efforcé, avec l'aide d'un groupe de sénateurs, d'acquérir des œuvres d'art et des artéfacts autochtones et d'en faire don en vue de les exposer dans la salle du Comité des peuples autochtones du Sénat du Canada, de manière à assurer une représentation visible et concrète des cultures autochtones pour les parlementaires qui utilisent la salle ainsi que pour les visiteurs qui s'intéressent au Sénat et à son histoire.



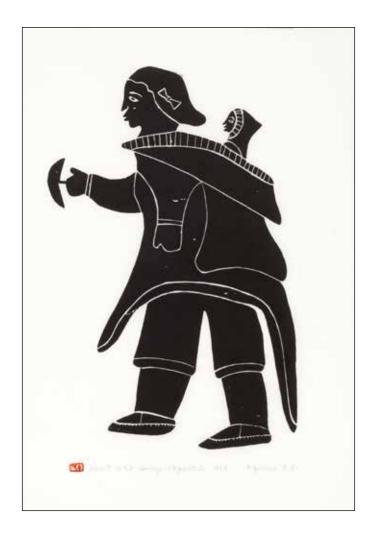
La Salle des peuples autochtones

es édifices du Parlement du Canada ont été construits à compter de 1859 sur un territoire non cédé appartenant aux Algonquins. À cette époque, aucune représentation autochtone n'était jugée d'importance pour être intégrée dans les nouveaux édifices de la capitale. Jusqu'au tournant de l'an 2000, très peu d'éléments du décor extérieur ou intérieur du

Le sénateur Serge Joyal, C.P., juriste spécialisé en droit public, est l'auteur de nombreux essais sur le droit canadien et l'histoire du Canada. Depuis sa nomination au Sénat en 1997, il représente la division sénatoriale de Kennebec, au Québec.

Parlement ne représentaient la présence séculaire des peuples autochtones au pays et leur occupation de ces vastes territoires, si ce n'est de petit bas-reliefs, discrets, sculptés dans la façade de l'édifice du Centre en 1918 au moment de sa reconstruction après l'incendie du 3 février 1916, ensuite les huit œuvres architecturales d'artistes autochtones en calcaire d'Indiana et pierre de savon installées autour du Foyer de la Chambre des communes commanditées par le Programme de sculptures des peuples autochtones au début des années 1980, ainsi que le buste du sénateur James Gladstone de la nation des Gens-du-Sang (Pieds-Noirs), premier autochtone à être nommé au Sénat en 1958, dévoilé en 2001 et installé dans l'antichambre du Sénat.

Il aura fallu la construction et l'inauguration en 1997 du côté du Sénat, dans une ancienne cour intérieure, d'une salle de comité moderne à laquelle on attribua le nom de « Salle des peuples autochtones » pour qu'enfin leur existence nominale soit reconnue dans la cité parlementaire. Rappelons qu'il existait déjà, depuis les années 1960, un Salon du Commonwealth du côté des Communes et, depuis les années 1990, un Salon de la Francophonie du côté du Sénat. Les deux communautés linguistiques se trouvaient ainsi déjà bien présentes dans les édifices du Parlement. Dans les années qui suivirent son ouverture, la Salle des peuples autochtones demeura pratiquement vide de toute référence directe à la réalité autochtone. Aucune œuvre ou artefact de provenance autochtone qui puisse réellement faire droit à leur histoire, à leur réalité culturelle ou à leur identité ne s'y retrouvaient. Cette salle de comité moderne, où la télédiffusion des séances était fréquente, ne rendait pas visible la présence autochtone au Parlement.



« Mère et enfant » par Henry Napartuk, Inuit (Kuujjuarapik, Québec), 1963



Cette réappropriation, au sein de l'enceinte parlementaire, d'un lieu significatif pour les peuples autochtones, quoiqu'appuyée en principe par le comité de la régie interne du Sénat, n'était pas accompagnée d'une initiative de présentation d'œuvres et artefacts autochtones qui aurait été soutenue par la disponibilité d'un budget permettant de donner un contenu réel à cette salle, rendant ainsi honneur à son appellation.

Devant ce vide évident et, d'une certaine manière, humiliant pour les autochtones, leur identité équivalant en fait au néant, je pris personnellement l'initiative d'acquérir, à compter de 2002, des œuvres et artefacts d'origine autochtone pour les offrir en don afin de rendre tangibles et visibles les cultures autochtones aux yeux des parlementaires occupant cette salle et à ceux des visiteurs du Parlement intéressés par l'histoire des lieux et du site.



- 1. Bad Medecine Woman par Daphne Odjig, Ojibwée (réserve Wikwemikong, Ile Manitoulin, Ontario), 1974
- 2. « Inuksuk » par Ernie Kadloo, Inuit (Pondlet Inlet, Nunavut), 2009, donné par le sénateur Willie Adams
- 3. Wîhtikow II par Neal McLeod, Cri, (Nation crie de James Smith, Saskatchewan) 2001
- 4. Indian Residential School 1934- École ou Prison? par Alanis Obomsawin, Waban-Aki, (Odanak, Québec), 2004
- 5. *Hebron Series* #2 par Heather Igloliorte, Inuite (Happy Valley-Goose Bay, Terre-Neuve-et-Labrador), 2002-03

Le comité de la régie interne du Sénat autorisa que ces œuvres offertes en don soient présentées dans la Salle des peuples autochtones en respectant deux conditions : la première étant que les œuvres offertes devaient représenter un panorama d'artistes autochtones issus des diverses régions du pays afin que l'on puisse apprécier la multiplicité et l'originalité de ces diverses cultures; la seconde condition, plus terre-à-terre, était qu'il devait n'en rien coûter au Sénat. En d'autres mots, il n'y aurait pas de budget particulier pour rendre visible la présence autochtone dans cette salle.

C'est donc essentiellement par des dons privés d'œuvres d'art que la Salle des peuples autochtones devait prendre sa signification. J'eus le privilège d'en offrir au départ toutes les œuvres. Par la suite, d'autres sénateurs saisirent l'opportunité qui leur était offerte de participer : la sénatrice Thelma Chalifoux (d'origine métisse), le sénateur Willie Adams (d'origine Inuit), le sénateur Michael Meighen et la sénatrice Nancy Ruth, tous deux de l'Ontario, firent don d'une œuvre à leur retraite du Sénat.



Une grande partie de l'ensemble de ces œuvres font référence à la mythologie, aux rituels et aux valeurs spirituelles particulières aux autochtones, ancrées dans leur relation unique avec la terre, le territoire et le lien singulier qu'ils entretiennent avec la nature. Elles expriment la vitalité et la renaissance de l'expression culturelle des autochtones et leur revendication d'une identité différente, ancrée dans leurs us et coutumes ancestrales.

D'autres œuvres illustrent le sombre épisode des pensionnats autochtones au cours duquel 150 000 jeunes enfants autochtones furent arrachés à leur famille et forcés d'abandonner leurs langues, leurs cultures, leurs coutumes et leurs manières d'être distinctives; d'autres mettent en exergue la dépossession complète de leurs territoires ancestraux. À cet égard, les œuvres de l'artiste Waban-Aki Alanis Obomsawin, Qu'est devenu mon enfant? / Indian Residential School 1934 – École ou prison?, et de Heather Igloliorte, artiste inuite de Terre-Neuveet-Labrador, avec l'oeuvre Hebron Series #2, sont des rappels troublants de ce qu'a été la politique d'assimilation du Canada à l'égard des autochtones pendant plus d'un siècle et demi; sans compter l'œuvre puissante intitulée Wîhtikow II de l'artiste cri Neal McLeod illustrant l'acculturation des autochtones après des siècles de politiques coloniales dévastatrices.







Certaines des œuvres équivalent à un véritable manifeste d'affirmation identitaire, comme par exemple l'œuvre de l'artiste crie Jane Ash Poitras, *Riel-Riel-Riel* ou celle intitulée *Dumont – 1885 – Batoche* de la même artiste, rappelant la lutte des Métis de l'Ouest canadien pour la

reconnaissance de leurs droits à un territoire, ou encore la reconquête de leur identité perdue comme l'œuvre *May Tea?* de l'artiste métis David Garneau ou bien l'œuvre troublante intitulée *Parts* de l'artiste ojibwé Carl Beam.



Plusieurs des objets et artéfacts offerts en don témoignent de l'affirmation politique et sociale des peuples autochtones, de leur survivance économique et de la lutte contre l'assimilation de leur culture sous l'effet des pratiques dominantes des colonisateurs.

Les mocassins en peau de chevreuil et la coiffure de poils en crête restent toutefois les deux exemples saisissants de l'appropriation de la culture autochtone par les colons d'origine européenne. Ces vêtements sont encore à ce jour toujours bien présents dans l'habillement et la mode occidentale. Les mocassins, pour la simplicité de leur confection et leur souplesse, ont traversé toutes les générations et sont encore aujourd'hui l'apanage d'une mode décontractée. Quant à la coiffure en crête ou « Mohawk », prisée des parachutistes américains pendant la seconde guerre mondiale en signe de refus de la peur du vide, elle connaitra, grâce au mouvement punk, ses heures de gloire à la fin des années 1970.

Et puis, qui peut demeurer insensible à l'esthétique de l'art Inuit ou à celui des nations de la côte ouest — comme les nations Salish ou Haïda — devant la pureté de ligne étonnante et le rendu si expressif de leurs œuvres sculptées ou peintes?



Paire de mocassins de jeune femme, probablement mohawk, Forêts de l'Est, v. 1880



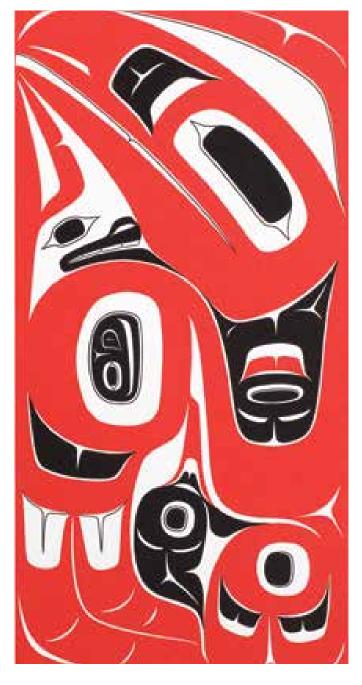
Indian Drums par Allen Sapp, Cri des plaines (Red Pheasant Reserve, Saskatchewan), v. 1972

Ce qu'il convient de souligner est que cette initiative de rendre visible la présence de l'identité autochtone dans une des salles de comité les plus utilisées au Sénat a été essentiellement due à l'action de sénateurs individuels qui étaient convaincu(e)s du bien fondé de la nécessité de procéder immédiatement à rendre visible la place unique des autochtones au Canada, bien avant la présentation en 2008 des excuses officielles du gouvernement fédéral aux victimes des pensionnats autochtones, au dépôt du rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada en 2015 et à la reconnaissance sans réserve par le gouvernement fédéral, en 2017, de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Il y a vingt ans, l'initiative prise par des sénateurs était bien d'avant-garde : plusieurs qui étaient informés du projet doutaient même qu'il y ait suffisamment d'artistes autochtones actifs dans les différentes régions du pays pour orner la *Salle des peuples autochtones*!

Lorsque je pris sur moi de réunir un ensemble d'œuvres représentatives, je m'informai auprès des galeries d'art qui pouvaient représenter des artistes autochtones, comme la Guilde canadienne des métiers d'art à Montréal; j'écumai les catalogues de ventes aux enchères pour identifier les œuvres d'artistes autochtones comme, par exemple, Alex Janvier, Daphne Odjig, Norval Morrisseau, ou encore Allen Sapp. Je visitai des galeries à Vancouver pour acquérir des masques de la Côte Ouest. Je pris directement contact avec certains artistes eux-mêmes pour commander des œuvres originales comme, par exemple, celles de Jane Ash Poitras, ou encore celles de Glenna Matoush, Heather Igloliorte, John Paul Murdoch, Alanis Obomsawin, Patrice Awashih, David Garneau, Ellen Gabriel ou encore Neal McLeod.

Toutes ces œuvres acquises furent offertes en don au *Fonds Canadiana* des résidences officielles pour être prêtées à long terme au Sénat à compter de 2005. La coopération enthousiaste du *Groupe de travail consultatif sur les œuvres d'art du Sénat*, et en particulier de son ancien président le sénateur Wilfred P. Moore, facilita la présentation des œuvres dans la salle, et également la publication d'un dépliant explicatif sur l'origine et la signification de ces œuvres, remis gratuitement aux visiteurs du Parlement.



Raven par Eugene Alfred, Tuchtone/Tinglit (Mayo, Yukon), 2003





Masque *Pug Wees* par Joe Peters Jr., Kwakiutl (Colombie-Britannique), 1984

Le Sénat remercie la Commission de la Capitale Nationale pour le prêt de ces oeuvres d'art Autochtones, un don au Fonds Canadiana à la Collection de la Couronne des Résidences Officielles par l'Honorable Serge Joyal, Senateur, c.p., o.c.